



HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Le Département adapte ses pistes cyclables au défi climatique

[Retour sur](#)

[Vélo](#)

[Écologie](#)

Publié le 8 juin 2026

Reading time : 3 minutes



Entre le 26 et le 29 mai 2026, le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) a analysé, à la demande du Département, les revêtements des Réseau Express Vélo (REV). L'objectif ? Adapter ces pistes cyclables au changement climatique et lutter efficacement contre les îlots de chaleur.

Ce 27 mai 2026, l'activité est inhabituelle le long du boulevard Joffrery à Muret, sur le tracé du REV3. Deux équipes de scientifiques s'affairent sur la chaussée de la piste cyclable. La première, composée de Nicolas Maire et Cyril Guignard de l'antenne toulousaine du Cerema, mesure méticuleusement les qualités d'adhérence, de perméabilité, de confort et de sécurité de la route avec un pendule SRT pour qualifier le niveau de confort et de sécurité de la piste corrélé avec des essais de perméabilité effectués par les agents du Laboratoire du département. Quelques mètres plus loin, une seconde équipe du Cerema, composée de Mickaël Ferreira et Jean-Luc Bicard, est arrivée tout droit de Clermont-Ferrand avec un équipement de pointe — un spectroradiomètre et une source lumineuse halogène — pour mesurer « l'albédo » de la piste.

Jean-Luc Bicard, chargé d'études Recherche et spécialiste de la photométrie (la science et la mesure de la lumière), explique la démarche : « L'albédo permet de mesurer le pouvoir réfléchissant d'une surface : plus celle-ci réfléchit la lumière, moins elle va stocker d'énergie et de chaleur. L'albédo dépend fortement de la couleur et des matériaux utilisés. Par exemple, un enrobé noir stockera beaucoup plus d'énergie qu'une surface tirant vers le blanc. »

Référentiel propre aux pistes cyclables

L'analyse de l'albédo permet de quantifier l'énergie thermique emmagasinée par la chaussée afin de déterminer la colorimétrie idéale pour atténuer les îlots de chaleur urbaine. L'ingénieur du Cerema souligne toutefois qu'il faut trouver un juste milieu : un matériau trop réfléchissant (avec un albédo proche de 1) créerait de graves problèmes d'éblouissement ainsi que des effets de halo inconfortables voire dangereux pour les cyclistes lors des journées ensoleillées.

Les données collectées à Muret et sur d'autres sites du département réalisés avec d'autres types d'enrobés (Grenade, Labège, Pibrac, Léguevin, Villeneuve-Tolosane, Cugnaux, Portet-sur-Garonne, Le Fauga, Pin-Balma, Flourens et Auterive) entre le 26 et le 29 mai 2026 feront l'objet d'un rapport préliminaire d'ici l'automne. Ces conclusions scientifiques permettront d'envisager un déploiement plus large sur les 140 kilomètres du réseau cyclable départemental. « Ces différents relevés sur des pistes cyclables avec des revêtements différents vont nous permettre d'établir un référentiel propre aux pistes cyclables », précise Sandrine Marnac, responsable du Laboratoire des routes départemental.

Sélection des meilleurs revêtements

Cette étude s'inscrit dans la feuille de route Bifurcation écologique 2025-2030 du Département de la Haute-Garonne, votée le 1er juin 2025. En menant cette campagne de mesures, la collectivité prépare activement ses infrastructures de transport aux effets du réchauffement climatique en sélectionnant les meilleurs revêtements possibles. Le diagnostic des vulnérabilités à l'horizon 2050 établi par le Cerema anticipe en effet une hausse des températures de +2,5°C à +4°C d'ici 2100, entraînant une "méditerranéisation" marquée du climat local. Face à cette situation, l'adaptation des réseaux routiers et cyclables s'impose comme une priorité majeure. Comme le rappelle Victor Denouvion, vice-président en charge de la bifurcation écologique : « les fortes chaleurs sont malheureusement devenues la norme. Elles obligent la collectivité à adapter tous ses projets urbains au réchauffement, une ambition qui passe notamment par le déploiement massif des Réseaux Express Vélo. »

Par ailleurs, le Conseil départemental est un acteur majeur de l'innovation pour la décarbonation des routes et développe des partenariats avec le Cerema, l'INSA et les entreprises du BTP. Depuis 2024, la collectivité a ainsi systématisé l'usage de techniques bas carbone pour l'entretien des enrobés. Les marchés publics intègrent désormais de manière obligatoire l'utilisation de liants biosourcés, l'abaissement des températures de fabrication des enrobés et la réintroduction de matériaux recyclés d'anciennes couches de roulement. Des choix environnementaux majeurs qui permettent de réduire de 50 % les émissions de gaz à effet de serre et de réaliser 40 % d'économie d'énergie sur les chantiers.